

Vol d'une heure avec instructeur destiné à la prorogation de la licence PPL

Introduction

Ce vol d'une heure est prescrit par la réglementation, il est exigé pour la prorogation de la licence PPL. Son contenu a été établi par les instructeurs du club, il permet de valider les connaissances minimales permettant de piloter en toute sécurité. Il est le même pour tous. Il s'agira d'un vol AR à destination d'un aérodrome proche.

Programme :

1) Avant le départ

- Préparation du vol
- Connaissance du manuel de vol
- Masse, centrage – Briefing MTO – TAF – METAR, NOTAMS
- Visite pré-vol extérieure intérieure
- Démarrage moteur
- Essais moteurs
- Roulage
- Décollage avec les paramètres du manuel de vol
- Montée – meilleur taux – meilleur angle – virage vers des caps prédéterminés – Mise en palier.

2) Exercices en vol

- Vol rectiligne en palier à différentes vitesse et configuration $V_i = 1,3$ et $1,45$ de V_s
- Virage à grande inclinaison 45° - (360° gauche droite)
- Décrochage et manœuvre de sortie
 - Configuration lisse
 - Approche du décrochage en virage

3) Procédures VFR en route

- Lecture de carte et estimées
- Maintien des altitudes caps et vitesse
- Utilisation des aides radionavigation
- Conduite du vol vérification carburant, givrage etc....

4) Arrivée atterrissage

- Procédures d'arrivée
- Intégration dans le circuit d'aérodrome
- Atterrissage normal (manuel de vol)
 - Respect des vitesses
- Atterrissage vent de travers (si les conditions le permettent)
- Approche et atterrissage à partir de la verticale (2000 pieds) moteur réduit
- Remise de gaz

5) Procédures anormales et d'urgence

- Panne après décollage
- Simulation atterrissage en campagne

Durant tout le vol il sera exigé de respecter les procédures de radiotéléphonie en vigueur

Ce vol sera noté et signé sur votre carnet de vol par l'instructeur